

Service Civique : 100 postes



La FFN poursuit son implication dans le développement du dispositif Service Civique, à ce titre, la fédération a obtenu 100 postes. La fédération vous permet de bénéficier de l'accueil de volontaire(s) en Service Civique grâce à son agrément collectif. Trois missions ont été validées par l'Agence Nationale : - permettre l'accès à la pratique sportive notamment pour un public jeune issu des quartiers prioritaires ou des zones rurales, "j'apprends à nager" / - promouvoir la mise en œuvre de la natation santé auprès des acteurs locaux et du public / - Accompagner des sportifs en difficultés scolaires et sociales dans le cadre du plan Nageur Citoyen. Le dispositif vous intéresse, n'hésitez à nous contacter : gaelle.hamon@ffnatation.fr afin de nous exposer votre projet.

Plus d'informations cf dossiers

Fichier : [service_civique_et_missions_2021.pdf](#)